

Mairie de Saint GERMAIN des PRES  
Canton : ISLE-LOUE-AUVEZERE  
Arrondissement : NONTRON  
Département : DORDOGNE

### **CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2020**

Nombre d'élus :  
En exercice : 14  
Présents : 06  
Absents : 08  
Procurations(s): 06  
Votants : 12

L'an deux mil vingt,  
Le 10 avril à 18 h 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la  
présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire,

**Présents** : MM. VALENTIN, REBEYROL, ESCLAVARD, MOREAU,  
DUTEIL, Mme GIRY.

**Absent(s)** : MM. DUPUY, REY, TEILLET, MILLION, Mmes  
ZBINDEN, FARAND, MASSIAS, JOUFFRE.

**Procurations(s)** : Monsieur REY a donné pouvoir à Monsieur  
VALENTIN,

Madame JOUFFRE a donné pouvoir à Monsieur REBEYROL,  
Monsieur MILLION a donné pouvoir à Monsieur ESCLAVARD,  
Madame ZBINDEN a donné pouvoir à Monsieur MOREAU,  
Madame FARAND a donné pouvoir à Monsieur DUTEIL,  
Madame MASSIAS a donné pouvoir à Madame GIRY.

**Secrétaire de séance** : Madame Carine GIRY.

Début de séance : 18 h 40

#### **ORDRE DU JOUR :**

- **Devis de terrassement du cimetière.**

#### **Devis de terrassement du cimetière :**

Monsieur le Maire présente aux membres présents du Conseil municipal le devis remis par Monsieur Thierry PERTUIT – 24160 SAINT JORY LAS BLOUX, en prévision des travaux de terrassement du cimetière.

Aux termes de ce devis, les travaux à effectuer s'élèveraient à 10.752,00 € H.T., 12.902,40 € TTC.

Les travaux nécessiteront l'obtention d'un arrêté de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote par douze voix pour, aucune abstention, aucune voix contre, la validation par Monsieur le Maire du devis présenté.

Fin de séance : 19 h 30